

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
12/5/33
DOSSIER N°6019**

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Delphine CHARTRAIN à Jérémie SAUTY
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLLOUX à Marie-France GALBRUN
Mary-Line GEOFFRE à Renée NICOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Patrice MORANCAIS
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

OBJET : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-12/5/33 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder, au titre de la programmation 2023, les subventions mentionnées dans le tableau ci-après d'un montant total de **55 580 €** :

Nom CUMA	Commune CUMA	Canton	Matériels	Montant total présenté (HT)	Montant total éligible (HT)	Taux d'aide	Montant d'aide sollicité
Cuma Evahonienne	Evau Les Bains	Evau Les Bains	Tracteur	136 500,00 €	136 500,00 €	20 %	22 000,00 €
Cuma De La Vezelle	Arfeuille Chatain	Evau Les Bains	Tracteur	84 000,00 €	84 000,00 €	20 %	16 800,00 €
Cuma des Souchères	Saint Loup	Gouzon	Déchaumeur	24 800,00 €	24 800,00 €	20 %	4 960,00 €
Cuma de Feyneraud	Evau Les Bains	Evau Les Bains	Benne	30 500,00 €	30 500,00 €	20 %	6 100,00 €
Cuma Du Pont De La Tardes	Lupersat	Aubusson	Déchaumeur	15 000,00 €	15 000,00 €	20 %	3 000,00 €
Cuma De La Serre	La Serre Bussière Vieille	Aubusson	Couloir de Contention	13 600,00 €	13 600,00 €	20 %	2 720,00 €
TOTAL				304 400,00 €	304 400,00 €	20 %	55 580,00 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental au Chapitre 204 Article 20421 Fonction 6312.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Publié sur www.creuse.fr le 05/12/2023

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20231205-CP2023338-DE